

République française COTE D'OR <b>Commune de CRÉANCEY</b> 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	<b>D2018-16</b>
---	---	-----------------

## SEANCE DU 5 AVRIL 2018

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>			Le 5 avril 2018 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire  <b>Etaient présents:</b> CHAPOTOT Jocelyn, , GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, <del>BELORGEY Fabien</del> , <del>CORNESSE Jean-Pierre</del> , DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, <del>PAUVERT Yohan</del> , <del>PAJOT Marc</del> .  <b>Procuration :</b> CORNESSE Jean-Pierre à MAURICE Roselin <b>Absents :</b> PAJOT Marc, PAUVERT Yohan, BELORGEY Fabien. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. <b>Secrétaire:</b> MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12	
<b>Date de la convocation</b> 29/03/2018 <b>Date d'affichage</b> 06/04/2018			

### OBJET : BUDGET COMMUNAL 2018

Le Maire donne lecture des propositions du budget communal 2018, puis demande au conseil municipal de se prononcer ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE le budget communal 2018 arrêté comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	369 755 €	Recettes	755 406.44 €
Dépenses	369 755 €	Dépenses	755 406.44 €

Acte rendu exécutoire après transmission en  
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,  
Jocelyn CHAPOTOT